UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ALEXANDRE VINET

CONSIDÉRÉ

COMME PRÉDICATEUR.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le 22 janvier 1864, à 4 heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

A. FRÉDÉRIC LANGLOIS,

DE BRIGHTON (SUSSEX),

PROFESSEUR AU GYMNASE PROTESTANT.

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN.

1864.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE.

A MONSIEUR MELON,

PASTEUR DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE CAEN,

Humble témoignage de reconnaissance.

A. F. LANGLOIS.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
FRITZ,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
N.
} Professeurs de la Faculté.

WEBER, professeur suppléant.

M. SCHMIDT, Président de la soutenance.

MM. SCHMIDT,
BRUCH ✻,
RICHARD,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

ALEXANDRE VINET

CONSIDÉRÉ

COMME PRÉDICATEUR.

Introduction.

Κηρυξατε το ευαγγελιον παση τη κτισει.
Marc. XVI, 15.

De toutes les branches de la théologie pratique, la théorie de la prédication est loin d'être la moins importante. Mais, qui dit prédication, suppose naturellement deux faits préexistants, celui d'une église et celui d'un chef spirituel, qui la dirige.

De même que la vie sociale est un besoin pour tous les hommes, de même ils sont tous membres d'une communauté religieuse avec un directeur extérieur. C'est ce que l'on appelle aussi l'Église visible, c'est-à-dire une église dont les adhérents tombent sous notre contrôle, et dont on peut dire : elle est ici, elle est là.

L'Église chrétienne visible est celle dont nous pouvons compter les membres, tandis que parmi ceux de l'Église invisible, dans cette communion des saints, Dieu seul connaît ceux qui sont siens. Tout chrétien né et baptisé dans notre Église militante, *Βασιλεια τῶν οὐρανων*, est nécessairement devenu ainsi membre de l'Église visible, mais il ne naît pas membre de l'Église invisible, il le devient par un acte personnel.

L'Église visible n'est qu'extérieure, et l'Église invisible est au dedans de nous, (Luc XVII, 20). Dans l'É-

glise visible sont les *multi vocati*, et dans l'Église invisible les *pauci electi;* la première c'est le grand filet de la parabole, c'est la vigne du Seigneur; la seconde ce sont les brebis séparées des boucs, c'est la terre bien préparée. Ces définitions ne sont pas admises par une Église, qui fait de l'Église visible, le seul port de salut, le seul refuge des élus, prétentions tout à fait contraires à Jean IV, 21.

Maintenant pour organiser cette société religieuse, il faut des conducteurs spirituels, il faut des sentinelles pour prévenir la surprise de l'ennemi, il faut des bergers pour paître le troupeau. Car il en est de la vérité évangélique comme de ces inscriptions tumulaires creusées dans les marbres qui pavent les superbes basiliques d'Italie, il faut sans cesse que le ciseau d'un sculpteur habile en recreuse et rafraîchisse les lettres usées par le temps, et qui sans cela seraient perdues pour jamais; de même à chaque génération l'Église a besoin de posséder dans son sein de ces travailleurs infatigables à retracer dans nos cœurs de pierre, les importantes vérités du salut, cette bonne nouvelle, que le ravage des passions et les soucis du monde effacent de plus en plus en nous. Du reste, le noble ministère de la parole, cette tâche d'une responsabilité accablante a trouvé des représentants dès les premiers jours du monde. Ce n'est pas une institution inventée d'hier, elle fut créée par la patriarche dans sa famille, et plus tard les prophètes et les lévites ont rempli cette charge en Israël. Nous voyons les apôtres eux-mêmes enseigner dans les synagogues (בית־כנס) les jours de sabbat. Dans les premiers siècles, l'éloquence chrétienne par son éclat semble compenser l'obscurité

de ce genre au moyen âge, où l'on était réduit aux *summæ rudium.*

C'est alors qu'on douta si le christianisme était venu pour régénérer la société ou pour étouffer la civilisation, et ce fut la réforme seule qui eut la première le privilége et l'honneur de faire revivre, dans sa splendeur d'autrefois, l'antique homélie, laissée dans un si profond oubli.

Malheureusement la lutte nécessita pendant longtemps des éclaircissements sur les points controversés avec l'Église romaine, et la prédication une fois débarrassée de cette entrave s'éleva avec Saurin à une hauteur qui n'a pas encore été dépassée. Elle retomba un moment sous le souffle glacé de la philosophie sous l'empire pour reprendre son vol avec l'époque du réveil, dont nous ressentons encore plus d'un heureux effet.

C'en serait assez pour prouver la nécessité et l'antiquité du saint ministère, mais pas encore assez, cependant, pour nous le faire accepter comme nécessaire et indispensable.

Car une institution peut avoir pour elle la consécration du temps, sans avoir pour cela droit à notre soumission. Mais, parmi tant de témoignages éclatants nous en avons un plus imposant que tous les autres, c'est l'ordre positif de notre Sauveur et Maître donné à ses premiers disciples : « Soyez des messagers de la bonne nouvelle à toute nation, *κηρυξατε το εὐαγγελιον πασῃ τῃ κτισει*, comme nous l'avons inscrit en tête de cette introduction.

Du reste, si nous avons vu les apôtres prêcher dans les synagogues, c'était d'après l'exemple de leur maître,

qui entrait si souvent dans ces réunions, lisait la *parash*[1] du jour l'expliquait et l'appliquait, usage, qui semble avoir inspiré aussi notre forme de culte, où avec le chant et la prière de la synagogue se retrouve, par l'homélie et les péricopes, le même genre de service que chez les juifs après l'exil[2].

De plus, dans l'Évangile de Jean nous voyons Jésus-Christ avant de quitter la terre dire à Pierre : «Pais mes agneaux, » donnant ainsi à ses apôtres le titre de berger, qu'il s'était donné à lui-même, dans le même Évangile (Jean X, 1). Dans les synoptiques il se sert d'une autre figure pour le même apôtre et son frère : « Je vous ferai, leur dit-il, pêcheurs d'hommes, d'hommes vivants », ajoute Luc.

Cependant, malgré cette institution divine du saint ministère, des chrétiens très-respectables d'ailleurs, les darbystes, les quakers, les anabaptistes ont prétendu que l'on peut se passer du pastorat, que du reste nous sommes rois, sacrificateurs et prophètes. Rien de plus juste que l'idée du sacerdoce universel, ou l'exclusion de toute hiérarchie dans l'Église dont le chef est Christ, mais comme dans la société, chaque individu remplit son rôle d'utilité, les uns par leur travail concourent à l'entretien de nos corps, les autres, à l'entretien de nos intelligences, n'en faut-il pas aussi qui s'intéressent à nos âmes, ce que nous avons de plus précieux au monde ?

L'utilité, la nécessité de la prédication est donc évidente pour nous, mais il n'en est pas de même dans

[1] פרשה. *Explication.* — [2] E. Reuss. *Théol. chr. au siècle apost.*, t. I, p. 238.

cette Église, où le prêtre est sacrificateur tous les jours, où les cérémonies du culte sont revêtues d'efficacité, car alors le sermon n'est regardé que comme un appendice du culte, comme un pur accessoire. Chez nous donc, où Dieu a permis qu'on l'adore en esprit et en vérité, où nous n'abdiquons pas entre les mains d'un prêtre le soin d'apaiser la divinité, où la foi, l'acte de notre conversion est une question personnelle qui se passe entre Dieu et nous, et où, comme il faut croire, il faut aussi connaître l'objet que l'Évangile nous propose, l'exposé clair et fréquent des vérités consolantes du salut devient donc indispensable dans le culte public, c'est un remède à apporter aux maladies morales, et un baume consolateur qu'il faut verser sur les douleurs de l'âme.

Cependant nous ne saurions trop nous garder de ce que nos services religieux dégénèrent en de véritables tournois de la parole, où la lecture de l'Écriture sainte occupe une bien petite place, et d'où l'on ne sort qu'après avoir entendu trop la parole de l'homme, et pas assez celle de Dieu. Nous avons, il est vrai, vu dans l'Église épiscopale anglaise, des services entiers, où l'élément liturgique entrait seul; nous avouons que ce n'est pas là non plus l'idéal d'un culte public, où la prière, le chant et le sermon doivent se trouver dans une juste mesure.

Parmi les prédicateurs réformés qui se sont, de nos jours, le plus distingués, tant par leurs lumières et par leurs édifiantes prédications, que par leur profonde connaissance de la langue française, parmi, dis-je, ces quelques orateurs d'élite, qui dans leurs sermons se sont élevés jusqu'à l'éloquence parfois la plus

sublime, nous avons choisi un homme, dont le rare mérite, dont le talent hors ligne, brille d'un éclat de plus en plus fort, depuis que la mort est venue arracher son nom du silence auquel ce grand écrivain se plaisait par goût. Cet humble chrétien, qui connut l'humanité comme un moraliste, et qui l'aima comme une mère; cet homme universel, qui a laissé école après lui, c'est l'illustre vaudois, Alexandre-Rodolphe Vinet. Quoique né en pays étranger nous n'hésitons pas à le placer parmi les prédicateurs français, d'abord, parce que sa famille, française d'origine, passa en Suisse à la révocation de l'édit de Nantes, et puis, parce qu'il mania et écrivit la langue de ses pères avec une supériorité telle, que M. Sainte-Beuve dans ses judicieuses critiques des portraits contemporains, s'étonne «que la littérature française ne l'ait pas déjà revendiqué, et n'ait pas dit de lui Nôtre.» En parlant de lui M. E. Souvestre l'appelle : « Un des écrivains les plus accomplis. » Et M. Saint-René Taillandier dit, en faisant allusion à une critique de Vinet : « Il faut la lire, on ne saurait mieux dire.» Voilà ce que les critiques littéraires les plus accrédités pensent de notre auteur comme homme de lettres. Du reste ses écrits, comme moraliste et comme publiciste, furent non moins célèbres. Ainsi son début, un mémoire en faveur de la liberté des cultes, fut couronné par la Société de la morale chrétienne, dont le rapporteur, M. Guizot, admire que : «la loi qu'invoque l'auteur pour le monde extérieur règne dans son âme.»

Sous ces deux côtés, sa renommée est donc solidement établie, et ce sont surtout ces deux faces de son caractère qui ont été le plus développées dans les publications,

qui se sont attachées à relever les nombreuses aptitudes de notre auteur. Soit la notice biographique de M. J. Chavannes, 1847; soit l'ouvrage plus complet de M. Ed. Scherer (paru d'abord jusqu'en 1852, dans la *Revue* de M. Colani), où pour la première fois Vinet est considéré comme théologien; soit enfin l'excellente préface de M. Astié dans son Esprit de Vinet, 1860. De plus, comme auteur d'une homilétique et d'une théologie pastorale, un de ses admirateurs et un de ses disciples, M. Ed. de Pressensé, le nomme un homilète distingué, et M. le docteur Kienlen[1] fait remarquer dans un excellent article que Vinet avait pour écrire une homilétique une vocation toute spéciale.

Mais il reste un point capital, une des sphères les plus brillantes de l'activité de Vinet, qui jusqu'ici a été un peu trop laissée dans l'ombre, c'est le talent éminent de notre auteur comme orateur de la chaire chrétienne évangélique.

Les uns le disent: « un orateur du premier mérite; » les autres: « qu'il parla à l'Église le langage du monde, et au monde le langage de l'Église, » et tous sont unanimes à lui accorder ce talent de la parole qu'il porta à un si haut degré de perfection. Nous allons donc essayer de combler, dans la mesure de nos faibles forces, une lacune profonde et bien regrettable, quand il s'agit d'un écrivain, qui ne fut rien moins qu'ordinaire dans un genre si difficile. Parmi les vingt-quatre volumes qui forment aujourd'hui les œuvres complètes de Vinet, nous n'avons trouvé et adopté dans, notre étude, que cinq volumes qui rentrent dans notre sujet, savoir: 1° *Discours sur quelques sujets religieux*,

[1] *Theol. Studien und Kritiken*, 1858. *Homilétique.*

1re édit., Paris 1831, nous suivons la 6e édit.; 2° *Nouveaux discours sur quelques sujets religieux*, 1re édit., Paris 1841, que nous citons; 3° *Études évangéliques*, la première œuvre posthume, 1re édit., 1847, que nous avons suivie; 4° *Méditations évangéliques*, 1re édit., Paris 1849, nous suivons l'édit. de 1857; 5° *Nouvelles études évangéliques*, 1re édit., Paris 1851, nous suivons la 2e édit.; tous ces ouvrages sont format in-8°.

Notice biographique.

Dans une vieille tour de douanier, qui s'élève encore au milieu du petit port d'Ouchy, et domine le beau panorama du lac Léman, naquit le 17 juin 1797, le deuxième fils de l'instituteur Vinet. Alexandre-Rodolphe Vinet, notre auteur, donna d'abord moins d'espérances que son frère aîné, qui mourut jeune encore.

Cependant un vif sentiment du beau s'éveilla de bonne heure en lui, et on le vit un jour verser des larmes à la lecture d'une belle scène de Corneille. Il montrait un goût décidé pour la belle et saine littérature, et surtout pour la poésie, dans laquelle il se plaisait à s'essayer, et en 1817, lorsque malgré ses vingt ans, il fut appelé à Bâle pour professer la littérature française, il écrivit en vers à ses anciens amis, ses adieux de collége, parsemés de beaux passages, et où respire sa belle âme et sa sensibilité. A la fin il dit:

> « Je sens que mon cœur s'attendrit,
> Et les pleurs humectent la page
> Où ma main la veille écrivit
> Les lois sévères du langage. »

Ce qui avait attiré les regards sur Vinet, c'était le discours qu'il avait, contre l'usage, lui encore étu-

diant, prononcé sur la tombe de son vénérable professeur Durand[1], et où il fit pressentir ce qu'il serait plus tard. Quelques années après, le jeune chrétien converti dit un éternel adieu à la poésie profane, dans son chant du Cygne, où il s'écrie :

« Apportez, offrez tout, que la gloire de l'homme
Devienne la gloire de Dieu. »

Il y parle de son âme tournée vers Dieu, comme si elle ne l'avait pas été auparavant, ce qui montre combien la foi de Vinet fut individuelle.

Les principes de ses frères ou des confessions de foi ne lui ôtaient pas le devoir impérieux de donner lui-même son cœur à Dieu, qui le demande, et il écrivait à un de ses amis, auteur de mémoires: « tout nous pousse hors de l'orthodoxie traditionnelle, vers la foi personnelle et vivante. » Du reste, on voit dans ces mêmes vers, qu'il y eut alors une révolution, une régénération totale chez lui, car il dit: « Je suis mort au monde et au péché. » Toutes choses sont devenues nouvelles pour lui, et c'est lutte après lutte que ce changement radical s'opère dans son âme, et à la fin il éprouve la paix sereine d'un cœur qui a enfin trouvé Dieu. Dans un autre morceau de la même époque, la pensée du salut de Jésus-Christ lui arrache ce cri de joie : « Sois béni, ton fils est venu, j'ai senti mon âme renaître. » Et ailleurs, pour peindre cette nouvelle naissance : « à mes regards éperdus, dit-il, tes secrets se découvrirent, j'étais mort, et je vécus. » Ce fut désormais à la gloire de Dieu, qu'il employa cet encens poé-

[1] *Le sermon inédit*, est à la bibliothèque de Lausanne.

tique, qu'il en avait reçu et nous en trouvons un bel exemple dans un sermon intitulé le *Regard :* il y voit dans l'abaissement et dans la crucifixion de Jésus-Christ une preuve de véritable grandeur, et il dit à Jésus-Christ :

« Sous ton voile d'ignominie,
Sous ta couronne de douleur,
N'attends pas que je te renie. »

Vers cette époque, en 1826, la faiblesse toujours croissante de sa santé força Vinet, quoique à regret, à quitter ses chères études pour aller respirer à Lœch l'air pur des Alpes bernoises, et c'est là qu'il composa sa méditation : *Les eaux de Bethesda*, celle intitulée : *La promenade aux eaux de Lœch*, et les *Eaux salutaires* [1].

Quoique toujours à Bâle, où notre auteur passa la première vingtaine d'années de sa brillante carrière littéraire, il suivait avec le plus vif intérêt les événements qui agitaient sa chère ville natale. Aussi est-ce à tort que les ennemis de l'Évangile prétendent que les chrétiens, tout préoccupés du ciel et de leur future patrie, oublient celle d'ici-bas. Car Vinet en défendit les libertés à ses risques et périls, guidé par cette sagesse qui se sert du présent pour le modifier, en y asseyant les progrès de l'avenir, et sans avoir jamais voulu faire table rase des *respectables ruines*, comme il les appelle.

Depuis le réveil, les dissidents et les méthodistes de plus en plus nombreux autour des Églises orthodoxes, finirent par éveiller, non l'émulation de mieux

[1] Encore inédit.

faire, mais la jalousie et la vanité blessée, qui les attaqua par l'organe du doyen Curtat, traitant de conventicules des réunions paisibles consacrées à la prière. Les dissidents se défendirent vivement contre le doyen, que son ancien disciple essaya de justifier.

Mais malheureusement le gouvernement s'en mêla et se laissa aller à la persécution, et un M. Lenoir fut incarcéré. Vinet se mit encore en avant parce qu'il y avait un droit à défendre; il traita la conduite du gouvernement d'illégale, et ne demandait pas même la tolérance, mais la liberté entière pour l'Église séparée d'un État incrédule qui la persécutait. Le gouvernement effrayé crut frapper juste en révoquant un de ses adversaires, le professeur Monnard. Vinet se déclara sur-le-champ l'auteur du pamphlet poursuivi et ne fut attaqué que sur la forme.

Cependant, pour qu'aucun doute ne planât sur cette affaire, il lança de Bâle deux sermons, l'un sur l'Intolérance, l'autre sur la Tolérance. Ils firent partie l'année suivante, en 1831, du recueil intitulé: *Discours sur quelques sujets religieux*, qui, plusieurs fois complétés par l'auteur, renferment aujourd'hui vingt-six sermons, tous prêchés dans l'Église réformée française de Bâle. Il en est de ces sermons comme de tout sermon imprimé, qui n'est jamais à la lettre tel que l'orateur l'a prononcé, et le style écrit diminue alors le feu et l'entrain de la forme oratoire; mais c'est à un plus fort degré chez Vinet, qui, trop préoccupé de la forme du style, laisse un peu trop dominer le ton didactique.

C'est la même année qu'il prêcha dans une bénédiction nuptiale sur l'Union de Christ avec l'Église, et sur les Murmures des pécheurs à l'occasion du jeûne fédé-

ral, et sur le Catholicisme et le Protestantisme, pour montrer que les catholiques ne sont pas assez protestants et les protestants pas assez catholiques. Deux ans plus tard, il prêcha pour la première fois en France (nous ne sachions pas qu'il y ait prêché plus tard), dans l'Église réformée de Mulhouse, un sermon sur l'Intelligence humaine jugée par Paul, qui parut séparément, et fut réuni aux Nouvelles études évangéliques. La même année il prêcha à Bâle sur l'Indifférentisme religieux, et en 1834, appelé à bénir un mariage, il développa Aquilas et Priscille. Mais ses cours de littérature attiraient tant de monde qu'on créa pour lui une chaire à l'Académie de Bâle, qu'il n'occupa guère, car, en 1837, la retraite de M. Leresche laissant vacante la chaire de théologie pratique à Lausanne, le choix fut unanime pour Vinet. Malgré la position honorable qu'on venait de lui créer à Bâle, il n'hésita pas à accepter un poste qu'il regardait comme un ministère sacré.

Il vint donc compléter l'auréole d'hommes distingués qui brillèrent alors sur Lausanne: MM. Secrétan, Chappuis, Monnard, Vuillemin et M. Sainte-Beuve lui-même. Le jour de son installation il prononça un discours comme introduction à ses cours, applaudissant aux sermons bibliques du réveil, mais blâmant l'improvisation[1].

Mais, au milieu de ces succès et de ces ovations, il fut profondément éprouvé dans ses affections: une fille chérie, qui sympathisait déjà avec lui, fruit mûr pour le ciel, y fut rappelée par son Père céleste. La blessure fut profonde dans le cœur du malheureux père, et son

[1] *Homilétique*, p. 575.

premier cri fut celui du désespoir, sa foi en fut comme ébranlée : « Pourquoi reprendre, s'écrie-t-il alors, ô Père tendre, les biens dont tu m'as couronné? Sous mon toit croissait dans l'ombre une humble enfant; mais elle est morte, c'était pour m'apprendre à mourir, c'est-à-dire à renaître, et il finit en disant :

« Sous ton ciseau, divin sculpteur de l'âme,
Que mon bonheur vole en éclats. »

D'ailleurs, dit-il, ceux que Dieu rappelle,

« Ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés. »

De cette époque il ne nous reste qu'un fragment de la Convoitise de la pensée, et comme la révision de la constitution du canton approchait, chacun s'y préparait, et il le fit dans un discours prononcé devant la vénérable classe de Lausanne et de Vevey, sur la Solitude recommandée aux pasteurs; ce devait être le dernier discours qu'il prononcerait dans l'église nationale de Vaud. Nommé, en effet, membre de la commission chargée de la révision, et fidèle à ses premières aspirations, il demanda la liberté religieuse pour tous.

Mais il déplut au grand conseil, et ses propositions ne passèrent pas. Découragé, il jugea à propos de protester par sa conduite; en sortant d'une Église dont les pasteurs laissaient faire en silence, 1840. C'est alors qu'il prêcha dans les chapelles dissidentes l'Égalité humaine, le Jeûne auquel Dieu n'a point égard, les Eaux de Siloé, les Juifs consultant Jérémie et la Joie permanente. Cependant il professait encore la théologie pratique, où il se distinguait depuis trois ans. C'est alors qu'il songea à publier pour ses élèves et les étudiants;

et se décida après dix ans à imprimer le second recueil de sermons sous le titre de : *Nouveaux discours sur quelques sujets religieux*, Paris 1841. Ces sermons ont dû être lus et récités de 1831 à 1841, mais on n'a pas de date plus précise. On n'y trouve l'application aux points capitaux de la morale chrétienne, et quant à la forme, le caractère oratoire n'y est pas très-saillant. Comme on le voit, nous n'avons pas adopté l'ordre des publications de l'auteur lui-même, ni celui de ses ouvrages posthumes, parce que Vinet a mélangé souvent les sujets, et puis, ayant horreur de se faire imprimer, il a laissé de riches matériaux. Ainsi il n'a publié que cinq ouvrages, et après lui on a trouvé de quoi en publier douze. Les éditeurs, comprenant tout le prix de l'exactitude, ont donné les dates des sermons quand ils l'ont pu faire; mais alors le recueil des méditations évangéliques de 1849 renferme les sermons les plus anciens, depuis 1826.

Du reste, ces sermons n'ont de valeur qu'à la place historique, qui les a vus naître, entourés des circonstances qui les ont inspirés et qui les éclairent d'un jour fidèle. C'est alors que fut prêchée la Sanctification, et l'année suivante Un premier don gage de tous les autres, ainsi que les deux discours sur Simon-Pierre.

Les Deux conseils de la sagesse, l'Unité de la loi, la Miséricorde et le Jugement sont autant d'allusions à l'état des esprits d'alors, et la Vraie foi, la Persécution et le Droit furent pour défendre les primautés de l'Évangile.

La conduite énergique de Vinet en 1840 avait trouvé de l'écho dans bien des cœurs, et loin d'être effrayés du gouvernement et du vote Mercier, les pasteurs na-

tionaux eux-mêmes prêchaient dans des chapelles dissidentes. Le gouvernement exaspéré permit des atrocités, des femmes furent frappées, et le Conseil mit le comble à tant d'iniquités en ordonnant aux pasteurs, sous peine de suspension, la lecture en chaire des décrets du gouvernement. Quarante pasteurs eurent d'abord le courage de résister à cet empiètement du gouvernement, et bientôt cent vingt se joignirent à eux, espérant ainsi effrayer le gouvernement, dont les menaces réduisirent le nombre à cent trente démissionnaires, et encore conditionnellement. C'est ainsi que, presque malgré eux, sans mûre préparation, ces pasteurs formèrent la première Église nationale libre du canton de Vaud.

Une grande déception attendait ces pasteurs, qui, comptant sur l'affection de leurs troupeaux, espéraient les voir se grouper autour d'eux ; mais ce ne fut que l'exception. Alors de critique de cette conduite peu hardie et peu méditée dans une circonstance si solennelle, Vinet devint leur chaud partisan, quand il vit tout le sérieux, et surtout tout le dévouement dont ils avaient fait preuve. Il se rapprocha d'eux et multiplia ses prédications dans leurs oratoires, les aidant de ses conseils, surtout lors de la rédaction de leur confession de foi.

Il arriva naturellement ce qu'il prévoyait; le 2 décembre 1846, on lui enleva le cours de théologie pratique dans l'Église nationale, et il fut le fondateur du même cours dans la Faculté libre, car les étudiants, qui avaient appris à l'apprécier, vinrent lui demander des cours qu'il se vit réduit à donner dans une chambre particulière.

Son activité se multipliait alors à l'infini, comme s'il

semblait pressentir qu'il allait bientôt entrer dans son repos. Il prêcha alors sur Jésus enseignant le jeune riche, et il s'occupait même de la Société des traités de Paris, à laquelle il envoya le charmant dialogue d'Hermas et d'Onésime, et il prononça son avant-dernier sermon, Jésus accomplissant la loi, et le seul sermon qui mérite encore ce nom, c'est : La foi du centenier.

Sa voix enseignait et réchauffait encore les cœurs de ses élèves, qui jusqu'en janvier 1847 virent le mal faire de si rapides progrès, que le malade, malgré un courage étonnant, et malgré sa passion pour le travail, en rentrant de son cours, était obligé de se recoucher. Après la cinquième conférence, les médecins le contraignirent de garder sa chambre, et les paroles sublimes qu'il prononça alors en les quittant, frappèrent ses élèves comme un pressentiment. « Puissions-nous, leur dit-il, nous emparer de ces paroles, afin de pouvoir, nous aussi, au terme de notre existence, avec humilité et dans le sentiment de notre entière dépendance, dire à son Père, qui est notre Père : Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'avais donnée à faire.» Ce furent les dernières paroles de son cours, car Vinet, encore dans toute sa vigueur intellectuelle, n'ayant que quarante-neuf ans, allait bientôt, hélas ! achever son œuvre ici-bas. Nous nous trompons, car l'œuvre qu'il a commencée, le réveil de la conscience assoupie, la nécessité d'une individualité bien dessinée sont autant de progrès à maintenir et à propager dans nos sociétés chrétiennes. Malgré le mauvais état de sa santé, il reprit alors l'idée de la publication des *Études évangéliques*, semblable à un lumignon qui fume encore, et qui avant de s'éteindre jette une der-

nière lueur. Ainsi il rédigea encore des articles pour le *Semeur*, qui lui doit une célébrité bien méritée. Mais il devint si faible, que pour le soustraire aux visites de ses nombreux amis et à ses travaux, on le transporta péniblement aux environs, à Clarens. Le printemps commençait, et l'on espérait un rétablissement. Mais le 2 mai il se trouva si bas, qu'on pria pour lui. « On ne peut guère prier pour une plus indigne créature, dit-il, à un de ses amis. » Ses dernières heures se passèrent sans agonie et sans lutte ; sa fin fut celle du juste. On était arrivé ainsi au 3 mai au soir, mais tout à coup le mal empira, et le soleil du lendemain devait luire sur son cercueil. Au milieu du concours nombreux de ses amis de Lausanne, de Genève et de Vevey, ses restes furent déposés au Chatelard, sur une colline voisine. Les uns pleuraient l'homme de lettres distingué, les autres le hardi publiciste, d'autres enfin déploraient la perte de cette voix qu'ils ne devaient plus entendre, et tous regrettaient le grand chrétien.

Il nous reste maintenant à considérer l'homilétique de cet illustre écrivain dont nous venons d'esquisser la pieuse vie.

Homilétique de Vinet.

Parmi les *sujets* qu'il a traités, on ne saurait dire qu'il y en ait de morale ou de dogmatique, car pour lui « le christianisme est tout d'une pièce, tout morale et tout dogme ; » tout œuvre et tout foi, c'est saint Paul et saint Jacques réunis, comme on peut le voir dans les Nouveaux discours. S'éloignant en cela de ses prédécesseurs du seizième siècle, auxquels la lutte, imposant la tractation des dogmes en controverse, compro-

mettait ainsi beaucoup l'édification, il fait de la dogmatique la charpente de la morale. Aussi n'a-t-il pas donné dans cet écart du réveil, qu'il qualifie d'antinomisme, qui veut le salut par la seule acceptation de l'esprit, tandis que Vinet dit : qu'une foi qui n'agit point n'est pas complète.

Il est un genre qu'il affectionne, ce sont les sujets apologétiques, où il cherche, comme il le dit lui-même, non pas tant à expliquer l'Évangile qu'à le prouver, à montrer sa légitimité, sa nécessité. Il s'adresse aux gens cultivés, qui ont cherché Dieu dans les citernes crevassées, et il leur montre que le Dieu Sauveur de l'Évangile est le seul digne de satisfaire leurs cœurs altérés de vérité. Nous rangerons dans cette catégorie les onze premiers sermons des Discours sur quelques sujets religieux. Il a essayé avec succès les sujets mystiques comme dans le Regard, mais il est un sujet qu'il n'aborda jamais, c'est la Prédestination irrésistible, elle répugnait à son cœur aimant, et il disait d'elle : « Laissons au conseil de Dieu ces insondables mystères. »

Nous passerons maintenant à l'examen de *ses textes*. On rencontre bien des sermons avec un texte, qui n'ont que cela de biblique; tel qu'un sermon sur Tite III, 12, où l'auteur prêche sur l'hiver et les précautions qu'il faut prendre dans cette saison. Mais l'abus n'en exclut pas l'emploi, et ce qu'il faut en chaire, ce n'est ni l'exposé d'un système ingénieux, ni les luttes et les doutes de la science, et aucune vérité n'est autorisée, si elle ne se trouve pas dans l'Évangile, qui est et doit être, en effet, la seule norme du prédicateur, qui nulle part ne saurait trouver une source plus pure et plus salutaire.

Des prédicateurs allemands ont eu la malheureuse idée de prendre leurs textes dans un livre de Cantiques, ou bien dans le Catéchisme, mais s'il nous restait quelques doutes, l'exemple de Jésus-Christ est péremptoire. Quand il entrait dans la synagogue, il expliquait la parash du jour [1], comme nous l'avons vu. Aussi est-on singulièrement étonné d'entendre un homme comme Vinet, qui fit usage des textes, dire [2] « que l'emploi du texte n'est pas essentiel au discours de la chaire,» et c'est assurément aller trop loin et se laisser trop effrayer des abus qu'on en a pu faire. Du reste, il poussa la complaisance jusqu'à mettre Voltaire de la partie. Il est vrai qu'un prédicateur de talent comme Bourdaloue faisait tout son possible pour éviter son texte, et que de nos jours parfois le texte n'est qu'une devise, une épigramme, un vrai prétexte. Mais, dit-on, il est des sujets pour lesquels il ne se trouve pas de texte ; si le cas se présente, avouons que cela ne fait pas l'éloge d'un tel sujet.

Mais si le texte est indispensable, n'est-il pas des cas où le sujet, le thème du discours, doit nous préoccuper d'abord ? Il est certaines circonstances exceptionnelles, imprévues, des calamités publiques, sur lesquels il faut appeler l'attention du troupeau, et qui prédominent dans la pensée de tous ; mais ne pas faire une dissertation dans le vague, plus ou moins savante, et qui ne repose pas sur un texte biblique. Ce sont des chaînes pour le prédicateur, a-t-on encore dit ; chaînes, si l'on veut, qui retiennent l'orateur dans de justes bornes.

La *méthode* qu'il suit de préférence, c'est la méthode synthétique, comme dans la fin et le commencement

[1] Luc IV, 16-21. — [2] *Homilétique*, p. 102.

de la loi ; mais il ne s'attache pas assez à son texte, il s'en éloigne par trop ; et on voit qu'il choisit à peu près tous ses sujets avant les textes. Ainsi, dans les Mystères du christianisme, on s'attend d'après le texte à l'exposé de la révélation, tandis qu'il ne parle que du mauvais accueil fait aux mystères par la philosophie.

Du reste, quant à la version dont il fait usage, c'est généralement Ostervald, et quelquefois Martin, comme dans 1 Cor. II, 9, développé dans les trois premiers discours du premier recueil. Parfois il corrige Ostervald, mais alors très-mal, comme dans le texte de l'Homme privé de toute gloire devant Dieu, les mots : « Il n'y a point de différence » appartiennent dans le grec à la phrase précédente, et lui les joint à la proposition qui suit. Il traite un peu trop légèrement le choix de ses textes, car en tête du second discours sur le même texte, il rétablit la version d'Ostervald à la lettre ; ce serait admettre deux versions possibles d'un même texte, mais alors quelle sera la bonne ? Il faut avouer qu'il n'apporte ni le talent exégétique d'Adolphe Monod, ni le sérieux que comporte un tel sujet. Ainsi son admirable sermon l'Extraordinaire repose encore sur une méprise du texte, qui peut se traduire par meilleur, ou excellent. Du reste, l'intention de Jésus-Christ dans ce passage n'est pas obscure, il ne veut pas ici prêcher l'extraordinaire, mais il nous demande de faire accueil même à ceux qui ne sont pas nos frères.

Les *preuves* qu'il emploie de préférence sont les preuves bibliques, comme l'exemple de saint Paul dans l'Extraordinaire ; puis les preuves apologétiques, comme le fait de douze pêcheurs, dont la prédication change le monde. Surtout enfin, les preuves psycholo-

giques, dans lesquelles il excelle, vu sa profonde connaissance du cœur humain. Il voit l'homme créé avec des besoins religieux innés dans la conscience, besoins persécuteurs quand ils ne sont pas satisfaits par l'Évangile. Il montre cette soif de pardon, qui a fait faire à l'homme abandonné à lui-même de si grands écarts, jusqu'au moment où Jésus est venu apporter au cœur le pardon et la paix. Il est fort dialecticien, il aime à argumenter avec son adversaire, et il le fait avec un grand succès, comme dans l'Évangile compris par le cœur; malheureusement ce genre de discussion continuée d'un bout à l'autre du sermon est un peu monotone pour le lecteur, mais a dû faire un meilleur effet sur l'auditeur, qu'il prend ainsi à partie.

La *division* de ses discours n'est pas assez parallèle et conforme au texte, cependant il n'est pas tombé dans l'excès dont parle La Bruyère, quand il dit que : « les orateurs ont toujours d'une nécessité indispensable et géométrique trois sujets admirables de votre attention, » excès dans lequel est tombé Saurin, quand il divise et subdivise son sermon à l'infini, au point de décourager le fidèle le plus attentif, et de faire croire à autant de petits sermons. La division de Vinet est naturelle et progressive, chaque idée en appelle une autre.

Il procède du connu à l'inconnu, et du concédé à ce qui est encore à expliquer, jusqu'à ce qu'à la fin seulement il déclare quelle a été l'intention de son sermon. Comme dans l'Évangile compris par le cœur, ce n'est qu'à la fin qu'il dit qu'il s'adresse : « Aux esclaves de la raison. » Ainsi, dans les Religions de l'homme et la Religion de Dieu, il n'indique son sujet qu'avant

la péroraison, et c'est une espèce de surprise ménagée à l'auditeur, auquel vaudrait mieux dès l'abord déclarer nettement le but qu'on se propose.

L'orateur de la chaire n'a pas besoin de l'*exorde* pour se concilier son auditoire, ou pour le préparer à écouter l'Évangile, car la seule présence des fidèles parle déjà en leur faveur; on peut donc entrer *ex abrupto* en matière, et on se sert alors de l'exorde pour justifier son sujet par la peinture des conséquences du vice que l'on veut déraciner, ou bien, en développant le contexte où l'on a puisé son sujet, et faire ainsi les fidèles juges de la valeur de nos idées, comme Vinet dans les deux sermons sur Mathieu XIV, 16-25, d'abord, dans les Idoles favorites, et puis, dans Jésus enseignant le jeune riche.

Parfois il explique le texte par de belles comparaisons, comme dans le sermon des Trois Réveils, saint Paul est comparé à un moine du Saint-Bernard, qui fait entendre un cri de salut au voyageur endormi dans les neiges, et, dans un autre sermon sur l'Extraordinaire, il commence en comparant certains passages de la bible, qui, dégagés du contexte, brillent d'un vif éclat, à la flamme d'une lampe, qui n'occupe qu'un point dans l'espace, que nous pouvons dérober d'une seule de nos mains, et qui éclaire cependant toute l'étendue d'un appartement.

La *péroraison* est une des parties les plus importantes, parce qu'elle laisse la dernière et la plus durable impression du sermon, et elle seule peut décider de l'effet total. Là, en effet, les divers arguments isolés d'abord pour convaincre le pécheur doivent être massés pour frapper alors le coup décisif. Dans la Re-

ligion de l'homme, Vinet termine en réunissant ainsi les idées du sermon en termes énergiques et expressifs : « Vous qui flottez sur la vaste mer des opinions humaines, venez voir si cet Évangile à peine effleuré par vos regards distraits, n'est pas peut-être ce que vous appelez par tant de soupirs inutiles. » La péroraison de l'Évangile compris par le cœur est peut-être une des plus belles et des plus pressantes; c'est une fervente prière à laquelle on se sent entraîné à dire *Amen!* « Puissions-nous l'aimer, car nous saurons tout, Seigneur, quand nous saurons aimer. »

Voilà pour le fond des sermons de notre auteur, voyons ce que nous offre à remarquer la forme.

Chez Vinet nous devons nous arrêter à son *improvisation*, bien qu'il la combatte dans son homilétique et dans son discours d'installation. Le danger est surtout pour les débutants, qui se laissant facilement aller à ne plus apprendre leurs sermons par cœur, s'exposent ainsi à se répéter, ce qui fatigue et rebute les fidèles. Une sainte horreur et de tout artifice oratoire pour gagner les âmes, la noble passion de rester vrais, simples et naturels, de n'introduire rien d'humain dans une fonction toute divine, fit croire à tort aux hommes du Réveil, qu'un discours préparé et étudié d'avance compromettrait la dignité du sermon. C'est contre ce préjugé dangereux que Vinet s'élève fortement. On nous répondra qu'il ne prêcha pas d'exemple, c'est vrai, car il avait recours à l'improvisation. En effet, sa mémoire était si rebelle, qu'il ne put jamais apprendre un sermon par cœur. Mais quelle longue et consciencieuse préparation ne précédait pas cette improvisation : et seulement alors il s'abandonnait à

l'inspiration du moment, et revêtait ses paroles d'une forme noble et attachante. Il prêchait ensuite plusieurs fois sur le même plan, auquel il ajoutait chaque fois de nouveaux développements. Si enfin, l'impression produite par ce sermon était satisfaisante, il prenait la plume et fixait ce discours tel que nous en possédons tant. Dans ce dernier travail, la forme oratoire disparaissait un peu trop, mais cependant il produisait ces chefs-d'œuvre inimitables de style, qui seront toujours un sujet d'admiration pour l'homme de goût et pour le penseur chrétien.

On a dit que le *style* c'est l'homme, on ne saurait mieux l'appliquer qu'à notre maître consommé dans l'art de bien dire, car la même vérité, la même sincérité, la même simplicité, la même limpidité du caractère se retrouve dans le style de ce grand écrivain, qui, rendant à Dieu ce qui appartient à Dieu, mit au service de la plus noble des causes, l'éloquence la plus touchante et la plus entraînante. Ayant en horreur, comme il l'écrivait à un de ses amis[1], «que le prédicateur fût en chaire un littérateur, car à mes disciples, s'écrie-t-il, je n'ai jamais recommandé que le travail, j'ai voulu opposer une digue aux témérités de la faiblesse, et je n'ai pas prétendu contraindre la force à se faire faible.»

Peu d'hommes ont de nos jours étudié et médité les beautés de notre langue avec autant de bonheur et de génie. Cependant le critique chrétien, charitable pour les défauts des autres, est impitoyable pour les siens, il ne s'est jamais permis un mot dans le seul but de viser à l'effet. Le feu sacré qui le possède, est intérieur et profond, et se communique au lecteur, étonné de

[1] *Mémoires* de M. A. Bost, t. II, p. 346.

voir tant d'abondance et de perfection sans apercevoir nulle part l'art, toujours si bien dissimulé. Même, malgré ces espèces de néologismes qu'il se permet, comme « particulé, » ou certains archaïsmes, comme des « acceptations génuines, » il n'en reste pas moins un écrivain d'un mérite incontestable, surtout quand on considère la richesse de sa dialectique, et les innombrables comparaisons qui embellissent ses sermons. Celle, par exemple, d'un navire, dont les orages des passions ont brisé le câble mystérieux, qui le retenait au port, pour représenter par là les égarements de l'humanité, qui a oublié Dieu. Parmi ses belles images de la conscience nous ne savons laquelle choisir, ainsi, il l'appelle « un aiguillon invisible planté à côté de l'âme. » Ou bien c'est « l'empreinte ineffaçable d'une puissante main, qui s'est retirée de nous. » Enfin, il la compare à un enfant ingrat, qui s'échappe de la maison paternelle, ses désordres et ses excès signalent un enfant dénaturé, mais son langage, sa conduite font contraste avec l'ensemble de sa vie; un reste difficile à effacer des habitudes d'un homme bien-né l'accompagne partout, et le souvenir de son premier état le suivent, et interceptent les miasmes pestilentiels que le monde exhale. La conscience réveillée, c'est pour lui : « comme lorsque une ou deux notes jetées dans l'air, rappellent sans pouvoir la reproduire, une mélodie qu'on a entendue jadis. »

Du reste, il atteint une concision d'expression telle, que M. Astié a pu détacher de ses écrits de nombreuses pensées, dans le genre de Pascal, aussi concises, et aussi riches d'idées. Ainsi, il dit quelque part, dans un de ses sermons : « que la science peut nous donner des convictions, mais l'amour seul nous donne la vie. »

« Chaque grain de sable est un abîme pour lui, et la réforme des habitudes n'est rien sans la réforme du cœur. »

Veut-il donner une idée de la nécessité des mystères qui enveloppent les grandes vérités du salut, « il en est d'eux, dit-il, comme d'un vase qui renferme une boisson médicale, ce n'est point le vase qui vous guérira, mais la boisson ne pouvait être présentée que dans un vase. » A une raison indécise il dit : « Aimez d'abord, vous connaîtrez un jour. » Et pour peindre l'endurcissement des chrétiens il suppose un voyageur, qui, étonné de voir partout des hommages au Christ, des temples, s'attend à voir un reflet de ce culte extérieur dans la vie des chrétiens, que verra-t-il? Vous le savez, les chrétiens vivent comme les autres. A cela il oppose l'état de vigilance dans lequel vit le chrétien fidèle : « debout, sur le rivage de la terre d'exil, l'œil dirigé vers la patrie, dont les parfums et les concerts sont portés jusqu'à lui par un souffle mystérieux, il attend, dans une émotion solennelle, le moment d'ouvrir ses voiles au vent de la mort, et de retourner auprès de son père. »

La foi, dit-il ailleurs, non-seulement suffit pour beaucoup de personnes, mais elle remplace même toute autre démonstration. « Aussi quand nous nous munissons de preuves extérieures pour croire, c'est dans le fond comme si nous allumions une chandelle pour voir le soleil. »

Le *débit* n'est pas le côté le plus facile de la prédication, et que de talents distingués, auxquels la nature a refusé un bon débit, ou qui, quoique bien doués, se laissent tomber dans la déclamation. Car, veut-on fuire la monotonie, on tombe dans l'affectation et l'emphase.

Si vous voulez éviter cet écueil, vous en rencontrez un autre, la froideur. Que faire donc pour sortir de cette impasse? Il faut dire ce que l'on sent, et sentir ce que l'on dit, c'est le vrai secret de toucher le fidèle à salut. Ceux qui ont été assez heureux pour suivre les utiles prédications de notre auteur s'accordent à dire, que son geste était d'une noblesse native, et son débit d'un goût exquis. Il entraînait, non de propos délibéré, mais par une force toute religieuse et spirituelle; il faisait verser des larmes, mais des larmes d'humiliation, et on sentait que ce qu'il donnait c'était sa vie, c'était lui-même. Sa grande taille peu découplée, tout son extérieur un peu gauche préparaient peu aux intonations sonores de sa voix à la fois grave et mélodieuse, d'une rare élégance, et d'une grande variété d'inflexions. Pour la prononciation du français, il l'avait trouvée intuitivement, il en avait deviné la perfection au milieu de circonstances, qui rendraient la chose impossible pour d'autres.

Nous avons jusqu'ici fait ressortir l'excellence tant de la forme que du fond des sermons de Vinet, pour montrer jusqu'à quel point notre orateur fut éloquent, éloquent par les idées, éloquent par son style et par la savante grâce de sa parole. Du reste, il lui suffirait sans ses autres mérites littéraires d'avoir été l'auteur de chefs-d'œuvre, tels que: L'Évangile compris par le cœur, ou l'Étude sans terme, l'Extraordinaire, le Vase de Parfums, le Regard, et Jésus invisible, Jésus enseignant le jeune riche, les Enfants de Dieu, et les deux discours sur les Complices de la crucifixion du sauveur, et tant d'autres.

On nous dira peut-être, c'est bien téméraire d'avoir

osé parler d'un homme que ses amis pleurent encore, et dont le deuil est d'hier. Nous l'avouons, car nous ne nous sommes pas fait illusion sur les périls d'un tel sujet, et c'est ce qui nous force à rappeler, en finissant, que nous ne nous adressons pas à ceux qui, plus heureux que nous, ont été à même de connaître ce grand orateur jusque dans sa vie privée ; mais que nous avons eu seulement en vue, ceux qui par malheur ignoreraient encore toute l'étendue d'un talent, à la fois si modeste et si sublime, et qu'ils nous sauront gré d'avoir essayé de leur faire connaître. Du reste, le faible ne recherche-t-il pas le fort, et ne voyons-nous pas le lierre s'appuyer sur le chêne gigantesque? Quoi donc de plus légitime pour nous que d'éclairer nos premiers pas des lumières d'un homme qui eut le bonheur d'unir à la piété la plus profonde du chrétien, la science la plus solide de l'orateur, réalisant ainsi, ce qui est rare de nos jours, l'idéal du prédicateur de la chaire chrétienne évangélique.

Vu par le président de la soutenance,
Strasbourg, le 11 janvier 1864.
CH. SCHMIDT.

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 12 janvier 1864.
Le Recteur, DELCASSO.